

RAPPORT

DU

DÉPUTÉ-SURINTENDANT

POUR LA DISTRIBUTION DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

A l'honorable SECRÉTAIRE PROVINCIAL,
Ottawa.

BUREAU DE L'ÉDUCATION,
Montréal, ce 19 décembre 1866.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, six listes contenant les noms des institutions qui ont fait des demandes d'aide spéciale sur le fonds de l'éducation supérieure, ainsi que le montant que je propose de donner à chacune d'elles, et dont voici l'énumération :—

1. Universités.....	\$ 4,198
2. Collèges classiques.....	13,320
3. Collèges industriels.....	7,407
4. Académies de garçons ou mixtes.....	12,883
5. Académies de filles.....	10,443
6. Ecoles-modèles	18,816
	<hr/>
	\$67,067

La somme totale, comme vous le voyez, s'élève à soixante-sept mille soixante-sept piastres.

L'année dernière, il était resté quatre cent quatre-vingt une piastres au crédit du fonds, lesquelles ajoutées aux soixante et huit mille piastres, allouées chaque année, donnent un total de soixante et huit mille quatre cent quatre-vingt et une piastres, dont on peut disposer cette année.

Si l'on déduit le montant des listes qui accompagnent cette lettre, il restera une balance de quatorze cent quatorze piastres (\$1,414).

Mais il est à remarquer que je n'ai pas inclus sur les listes de cette année les académies suivantes :—

Sherbrooke, Georgeville, Philipsburg et Eaton, qui, l'année dernière, ont reçu six cent quatre-vingt-une piastres. La raison qui m'a fait exclure ces institutions, c'est qu'elles étaient dirigées par des instituteurs, ou qui n'avaient pas de diplômes ou qui n'avaient que des diplômes d'école élémentaire. Eaton n'a pas fait de rapport. Cependant, comme elles pourraient peut-être donner plus tard des explications de nature à satisfaire le gouvernement, j'ai cru devoir tenir en réserve la part qu'elles avaient coutume de recevoir. J'ai aussi mis de côté l'école-modèle de Ste. Hélène, comté de Kamouraska, parceque les institutrices qui la dirigent n'avaient pas de diplômes d'école-modèle. Elle a reçu l'année dernière cinquante-six piastres. Je recommande que l'allocation faite au collège des Trois-Rivières soit portée de \$582 à \$900. C'est une institution qui a fait de